

Les cabinets Racine Avocats et Depoix-Robain & Associés conseillent Lavorel Groupe et le Groupe Bertrand dans la reprise du groupe hôtelier JJW

Les cabinets Racine et Depoix-Robain & Associés conseillent Lavorel Groupe et le Groupe Bertrand aux côtés de Sofibra (Groupe Oceania Hotels), conseillée par Fidal, dans la reprise des sociétés du groupe hôtelier JJW, en difficulté depuis 2012 et dont le plan de cession vient d’être approuvé par le Tribunal de commerce de Paris le vendredi 25 juin 2021.

Fondé en 1980, le groupe saoudien JJW exploite en France des hôtels par le biais de quatre sociétés : JJW France, Amarante, JJW Luxury Hotels et Median.

En proie à des difficultés économiques, les sociétés du groupe ont d’abord bénéficié d’une procédure de sauvegarde en 2012, avant de faire l’objet d’un plan de sauvegarde en 2013 et d’entrer en procédure de redressement judiciaire en juin 2020.

Suite aux différentes phases de restructuration et à plusieurs modifications de calendrier, le Tribunal de commerce de Paris a arrêté des plans de cession au profit des Groupes Bertrand et Lavorel Groupe, ainsi que de la société Sofibra, avec un projet prévoyant le maintien de l’ensemble des emplois.

Lavorel Groupe est une entreprise familiale fondée par Jean-Claude Lavorel, entrepreneur lyonnais et fondateur du groupe LVL Medical dans les soins à domicile. Elle développe aujourd’hui ses activités dans trois domaines : l’hôtellerie, la santé et la petite enfance. Sa filiale Lavorel Hôtels est basée à Lyon. En fort développement, elle exploite onze établissements en France ainsi qu’une compagnie fluviale et un domaine viticole dans le Beaujolais. L’offre de la société portait sur la reprise des actifs et salariés de l’hôtel situé Porte de Versailles de la société Median.

Le Groupe Bertrand (Hippopotamus, Léon, Burger King, Au Bureau, Lipp, La Coupole...) est un acteur majeur dans les domaines de la restauration et de l’hôtellerie. L’offre du Groupe portait sur la reprise de l’ensemble des actifs et des salariés de JJW France, Amarante, JJW Luxury Hotels ainsi que sur l’hôtel de Goussainville/ Roissy CDG de la société Median.

Société familiale créée à Brest il y a 45 ans, Oceania Hotels s’est spécialisée dans l’hôtellerie en créant une marque hôtelière au niveau national. L’offre de la société Sofibra portait sur la reprise des actifs et salariés de deux hôtels de la société Median, l’hôtel Median du Palais des Congrès et l’hôtel Median de Lyon.

Pour cette opération :

- Lavorel Groupe était conseillé par Racine avec une équipe menée par Antoine Diesbecq, Associé, Julie Molinié, Counsel, et Pierre Azan, Avocat.
- Le Groupe Bertrand était conseillé par Depoix-Robain & Associés avec une équipe menée par Nicolas Depoix-Robain.
- Sofibra était conseillé par Fidal (Antoine Bisdorff).
- Le Groupe JJW était conseillé par August Debouzy (Laurent Cotret et Charles Morel) ainsi que par Stas & Associés (Renaud Semerdjian).

- Thevenot Partners (Christophe Thevenot et Vincent Bloch) est intervenu sur le dossier en tant qu'administrateur judiciaire.
- Actis Mandataires Judiciaires (Stéphane-Alexis Martin) est intervenu sur le dossier en tant que mandataire judiciaire.
- Aareal, contrôleur et principal créancier, était conseillé par Dune (Olivier Hugot et Typhaine Bonnet).
- Les liquidateurs de JJW Limited, actionnaire de JJW France, sont conseillés par Valoren (Virginie Verfaillie Tanguy et Morgane Valla).

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 249 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariat solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats MULTILAW et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.